



### Nouvelles du conseil du 18 novembre 2019

#### **Bienvenue !**

Dimanche dernier, Bibiana Merazzi a été élue au Conseil municipal où elle succédera au démissionnaire Marc Moser dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Sur 376 bulletins valables, elle a obtenu 244 voix, contre 132 à son rival Didier Sinzig.

Les autorités félicitent Bibiana Merazzi, et lui souhaitent d'ores et déjà une chaleureuse bienvenue au sein de l'Exécutif, où elles espèrent qu'elle trouvera beaucoup de satisfaction.

#### **Plan avalisé**

Le Conseil municipal a approuvé lundi soir le Plan financier de la commune, portant sur la période 2020-2024. Ce précieux outil permet de mener une gestion pécuniaire plus pointue, car prenant en compte des effets et des objectifs sur plusieurs années.

#### **La CRTU remise à jour**

L'Exécutif local a pris connaissance cette semaine du rapport intitulé CRTU21 (Conception régionale des transports et de l'urbanisation), pour ce qui concerne le territoire de Sonceboz-Sombeval.

#### **PAL : venez vous informer demain matin**

La révision totale de l'aménagement local (PAL) est entrée vendredi dernier dans sa phase d'information et de participation.

Jusqu'au 13 décembre y compris, le dossier complet est donc déposé publiquement au secrétariat municipal (Prés 5), où les habitants peuvent le consulter durant les heures d'ouverture habituelles (quotidiennement de 8 h à 12 h, lundi également de 16 h à 18 h, mardi-mercredi-jeudi également de 16 h à 17 h 30). Tous les documents sont par ailleurs accessibles sur le site internet de la commune ([www.sonceboz.ch](http://www.sonceboz.ch)), à la rubrique « OFFICIEL », onglet « Avis officiels ».

Durant cette phase de dépôt public, chacun peut émettre des objections ou des propositions, qui doivent impérativement être formulées par écrit et déposées ou adressées au secrétariat communal, jusqu'au vendredi 13 décembre au plus tard.

L'Exécutif a par ailleurs décidé d'organiser deux séances d'information publiques, la première demain samedi matin 23 novembre, la seconde dans dix jours en soirée. La population est chaleureusement invitée à profiter de ces deux occasions pour consulter tous les documents sur papier et poser toutes les questions souhaitées à des spécialistes de l'aménagement.

***Rue du Collège 31, premier étage***

***Samedi 23 novembre 10h-12h***

***Lundi 2 décembre 19h-21h***